



École de l'Escalade

605, rue Davidson Est
Gatineau (Qc) J8R 2V9

Téléphone : (819) 663-5558
Télécopieur : (819) 663-7131



RETOUR EN CLASSE 2020-2021 (en temps de contexte COVID-19)

Le mardi 25 août 2020

L'école de l'Escalade
une école bienveillante (Respect-Persévérance-Confiance-Entraide)

Notre vision

Favoriser la réussite éducative en visant chez les élèves leur épanouissement personnel tout en développant les connaissances et la sensibilité nécessaire pour contribuer à bâtir un monde meilleur et plus paisible, dans un esprit d'entente et d'entraide mutuelle, dans le respect des différences et dans un environnement sain, où tous les acteurs sont actifs.

Chers parents,

Nous aimerions vous souhaiter la bienvenue à l'école de l'Escalade pour l'année scolaire 2020-2021. Cette année, nous accueillons un peu plus de 570 élèves et nous avons hâte de les rencontrer, le lundi 31 août à 8 h. Notre collaboration famille-école est primordiale, la réussite de nos élèves ne peut qu'en bénéficier. Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter une année scolaire remplie de succès.

Nous vous transmettons les informations importantes concernant le fonctionnement de l'école en ce temps de pandémie.

Sachez que nous sommes à pied d'œuvre à la réorganisation pour le retour en classe des élèves. Certains changements sont apportés aux règles de vie de l'école afin de respecter les consignes de la santé publique. D'ailleurs, nous vous invitons à discuter avec votre enfant de l'importance de maintenir la distanciation sociale, du lavage régulier des mains et de tousser dans son coude.

RENTREE SCOLAIRE – LUNDI 31 AOÛT 2020

Pour la rentrée scolaire du lundi 31 août 2020, afin d'éviter le rassemblement de plus de 250 personnes sur la cour d'école, l'accueil des élèves, cette journée seulement, s'effectuera selon un horaire modifié.

Nous attendons **les élèves du 3^e cycle (5^e et 6^e année) dès 8 h. Les élèves du 2^e cycle (3^e et 4^e année) sont attendus à compter de 8 h 20. Les élèves du 1^{er} cycle (1^{re} et 2^e année) se présentent à l'école à partir de 8 h 40.** Pour les élèves du préscolaire, vous avez reçu l'horaire de la rentrée progressive lors de l'inscription de janvier. Vous recevrez sous peu l'horaire respectif de votre enfant.

Dès leur arrivée sur la cour, les élèves devront aller rejoindre leur titulaire à l'endroit prévu. Vous connaîtrez le titulaire de votre enfant d'ici la fin de la semaine.

Contrairement à nos habitudes, la direction ne pourra pas présenter les membres de l'équipe-école contenu de la situation actuelle et des différentes mesures sanitaires à respecter. De plus, aucun parent ne pourra accompagner son enfant sur la cour afin de respecter la limite de rassemblement de 250 personnes.

Pour les élèves transportés en autobus et berlines, ainsi que pour les élèves du service de garde, des enseignants accompagneront les élèves dans les gymnases de l'école en attendant leur rencontre avec leur titulaire.

LES ARRIVÉES À L'ÉCOLE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE SCOLAIRE

Les élèves marcheurs doivent arriver à **l'heure précise**, c'est-à-dire à **8 h le matin et à 12 h 55 le midi**. En arrivant à l'école, les élèves marcheurs et transportés en autobus et berlines se dirigent sur la cour et entrent directement dans l'école afin d'éviter le rassemblement de plus de 250 personnes. Les élèves de la 1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e année entrent par la porte de la cour extérieure donnant sur le parc. Les élèves du préscolaire, de la 5^e, 6^e et les groupes 951 et 952 entrent par la porte de la cour donnant sur la rue A.-Guilbault.

LE PORT DU MASQUE

- Le port du couvre-visage est obligatoire pour toutes les personnes qui entrent et circulent dans l'école. Les visiteurs sans couvre-visage ne pourront pas entrer dans l'école.
- **Les élèves de 5^e et 6^e année doivent obligatoirement porter le couvre-visage** dans les aires communes de l'école, dans le transport scolaire et en présence d'élèves de groupes-classes différents. Pour les élèves de la 1^{re} à la 4^e année, le port du couvre-visage est recommandé dans le transport scolaire et dans les aires communes de l'école. Le couvre-visage est fourni par les parents.

SERVICE DE GARDE

- Pour les élèves fréquentant le service de garde le matin (de 6 h 30 à 8 h), dans la mesure du possible votre enfant sortira seul du véhicule et il se dirigera vers l'entrée principale de l'école. Une éducatrice l'accueillera et le guidera vers son groupe respectif. Assurez-vous que votre enfant a bien franchi la porte d'entrée principale avant de quitter. Pour les enfants du préscolaire seulement, les parents seront autorisés à entrer au service de garde pour les deux premières semaines.
- Pour les élèves fréquentant le service de garde le midi, des locaux seront attitrés à votre enfant tout en respectant les mesures de distanciation entre les groupes-classes. Pour le moment, vu les circonstances et les mesures sanitaires à respecter, aucun réchaud au micro-ondes ne pourra être utilisé. Seulement le dîner froid ou l'utilisation d'un contenant du type « Thermos » sera permis. L'enfant doit être capable d'ouvrir ses contenants lui-même. De plus, assurez-vous que votre enfant ait ses ustensiles, car le service de garde n'en fournit pas. Une période de sortie sur la cour sera prévue.
- Le service de traiteur sera disponible à partir du 14 septembre sous une formule différente afin de respecter les consignes sanitaires. D'autres informations sont à venir.
- Pour les élèves fréquentant le service de garde le soir (jusqu'à 17 h 30), veuillez donner le nom de votre enfant à l'éducatrice à l'entrée de l'école. Le port du couvre-visage est requis

avant d'entrer dans l'école. L'éducatrice appellera votre enfant et il vous rejoindra à l'extérieur de l'école. Il est important de respecter la distanciation physique de deux mètres.

MESURES SANITAIRES MISES EN PLACE

- Lavage de mains fréquent, notamment en entrant dans l'école et durant la journée.
- Les élèves demeurent dans le même groupe-classe.
- Une distanciation de 1 m sera respectée entre les élèves de groupes-classes différents.
- Les élèves doivent respecter l'hygiène respiratoire (ils toussent dans leur coude et ils jettent leurs mouchoirs immédiatement après utilisation).
- Aucun partage de matériel : le matériel de votre enfant est utilisé par lui-même uniquement.
- Fournir des collations dans des contenues manipulables par l'enfant. **ATTENTION**, certains élèves ont des allergies très sévères, les mêmes règles s'appliquent pour les aliments non permis à l'école;
- Les élèves apportent le moins possible d'objets de la maison.
- Dès que votre enfant présente des symptômes liés à la COVID-19 (fièvre, grande fatigue, perte d'appétit importante, douleurs musculaires généralisées, toux, essoufflement et difficulté à respirer, mal de gorge, vomissement, diarrhée), vous serez contacté afin de venir le chercher. De plus, il devra s'isoler à la maison jusqu'à ce que vous recevez les directives de la santé publique (ref. : documents *Marche à suivre en cas de COVID-19 en milieu scolaire* et *Retour à l'école et COVID-19* du gouvernement du Québec).
- Si votre enfant présente des symptômes à la maison, il doit rester à la maison et vous devrez communiquer au **1-877-644-4545** et suivre les directives de la santé publique.
- Toutes nos mesures sanitaires respectent les consignes de la santé publique du Québec.

RÉCRÉATIONS

Les récréations se prendront à l'extérieur, selon un horaire. Des zones, incluant l'accès au parc tout en respectant la réglementation de la Ville, sont déterminées afin de respecter le 1 m de distanciation entre les différents groupes-classes.

BRIGADE SCOLAIRE ET DÉPLACEMENTS ENTRE L'ÉCOLE ET LA MAISON

Les brigadiers adultes seront présents à leur poste dès la rentrée scolaire. Les brigadiers juvéniles seront également en poste dans les premières semaines.

Il est important de préciser que les enfants qui se rendent à l'école à pied doivent emprunter les corridors de sécurité habituels. Le corridor de sécurité est disponible sur le site de l'école.

Il faut également rappeler aux enfants d'emprunter les trottoirs et de traverser aux bons endroits, et surtout d'être attentifs à la circulation sur leur trajet vers l'école.

BOUTEILLE D'EAU

- Pour des raisons de mesures sanitaires, il n'y aura aucun accès à la buvette sauf pour le remplissage des bouteilles d'eau. Veuillez fournir une bouteille d'eau bien identifiée à votre enfant, par la suite le remplissage se fera à l'école.

RENCONTRE DE PARENT

Veuillez noter que les rencontres de parents se feront par visioconférence lorsqu'il sera impossible de respecter le 2 mètres de distanciation entre chaque parent dans la salle de classe ou le local. Les détails des rencontres vous seront envoyés sous peu.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Concernant l'assemblée générale du 3 septembre 2020, la rencontre est prévue dans le gymnase de l'école en respectant le 2 mètres de distanciation physique entre chaque personne. De plus, le port du masque sera obligatoire.

Afin de préparer la salle et de s'assurer de la disponibilité de l'espace, veuillez signifier votre intention de présence en remplissant le sondage électronique suivant : <https://bit.ly/2Ev3yYU>. Si le nombre de participants dépassent les places disponibles, la rencontre aura lieu en visioconférence. La convocation officielle vous sera acheminée sous peu.

CONSIGNES PERSONNALISÉES PROVENANT DU TITULAIRE

Votre enfant recevra les consignes plus personnalisées de la part de son titulaire en lien avec le fonctionnement de classe, de l'utilisation des casiers et toutes autres informations utiles.

Dès que nous aurons de nouvelles informations, celles-ci vous seront transmises. Des modifications au fonctionnement de l'école peuvent être apportées en tout temps selon les recommandations ou les changements apportés par le ministère ou par la santé publique.

Il sera important d'être rigoureux dans la lecture de vos courriels puisque nous recevons régulièrement de l'information provenant des instances concernées.

Bonne année scolaire !!!

Denis Pacheco
Directeur

Caroline Matte
Directrice adjointe